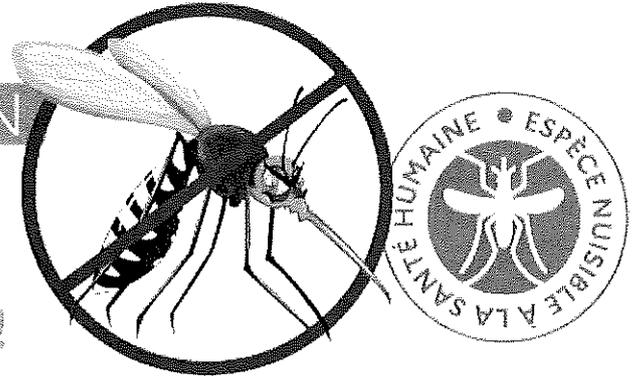


CONTRE L'IMPLANTATION ET LA PROLIFÉRATION DU MOUSTIQUE TIGRE ...EN NORMANDIE, J'AGIS !



Le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance renforcée car il peut être vecteur des virus de la dengue, du zika et du chikungunya. **Pour empêcher ou limiter son implantation sur le territoire, agissons en adoptant les bons gestes de prévention.**



- Couvrir les réservoirs d'eau (récupérateurs d'eau de pluie, citernes bidons et fûts) avec un voile ou une moustiquaire.
- Entretien des piscines, mares ou bassins pour éviter que l'eau n'y stagne.

Le moustique tigre vit dans un périmètre de 150 m autour du lieu où il est né. Les gîtes larvaires sont donc proches !

POUR ÉVITER LES PIQÛRES

- Équipez votre logement de moustiquaires aux fenêtres et portes.
- Portez des vêtements amples et clairs lors de vos sorties surtout en début ou fin de journée.

A NOTER : Pour toute utilisation de produits répulsifs, conformez-vous aux recommandations d'usages du fabricant et prenez conseil auprès de votre médecin ou de votre pharmacien.

LE GESTE À RETENIR : D'AVRIL À NOVEMBRE, SUPPRIMER LES POTENTIELS LIEUX DE PONTE, C'EST :



Vider (au moins une fois par semaine) les endroits où l'eau peut stagner : coupelles, bâches, jeux pour enfants, mobiliers extérieurs, matériel de jardin, gamelles pour animaux, pluviomètres, seaux, pneus usagés, soucoupes des pots de fleurs au cimetière...

- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie au niveau des gouttières et chenaux mais aussi dans les grilles, regards d'eau et bondes d'évacuation.

Les femelles moustique peuvent pondre jusqu'à 200 œufs tous les 15 jours dans de toutes petites quantités d'eau !!